

FORMATION POUR MONITEUR-ICES DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2024



Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines :

Animation et encadrement (page 2)

Ces ateliers dispensés par les Cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et Prévention et sécurité (page 3)

Ces formations dispensées par des partenaires spécialistes dans leur domaine sont destinées aux personnes qui débutent comme à celles plus expérimentées.

A qui s'adressent ces formations ?

En priorité, aux membres des équipes d'encadrement engagé-es dans les organismes de vacances de la Charte, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement via le site internet de la Charte et des cemea. Attention, nos partenaires proposent en leur nom, des formations similaires. Seuls les ateliers inscrits dans ce programme sont offerts aux encadrant-es d'organismes membres de la Charte. En cas d'inscription à des ateliers ne figurant pas au programme

Charte, les participant-es devront régler l'intégralité des frais (Cemea, SSS, swimsports, ESPAS, Samaritains). Des possibilités de remboursement existent auprès du DIP, contactez-nous pour en savoir plus.

Ateliers en ligne

Certains ateliers sont proposés en ligne (signalés par #). Ils sont ouverts aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève et ne doivent être choisis que si la situation l'exige. Merci d'y participer depuis un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro. D'autre part, les participant-es seront exclus de la formation après 15mn de déconnection.

Attestation de Chartocompatibilité

Après avoir terminé le parcours chartocompatible, nous vous invitons à demander une attestation de chartocompatibilité à info@chartedequalite.ch en joignant vos attestations de participation.

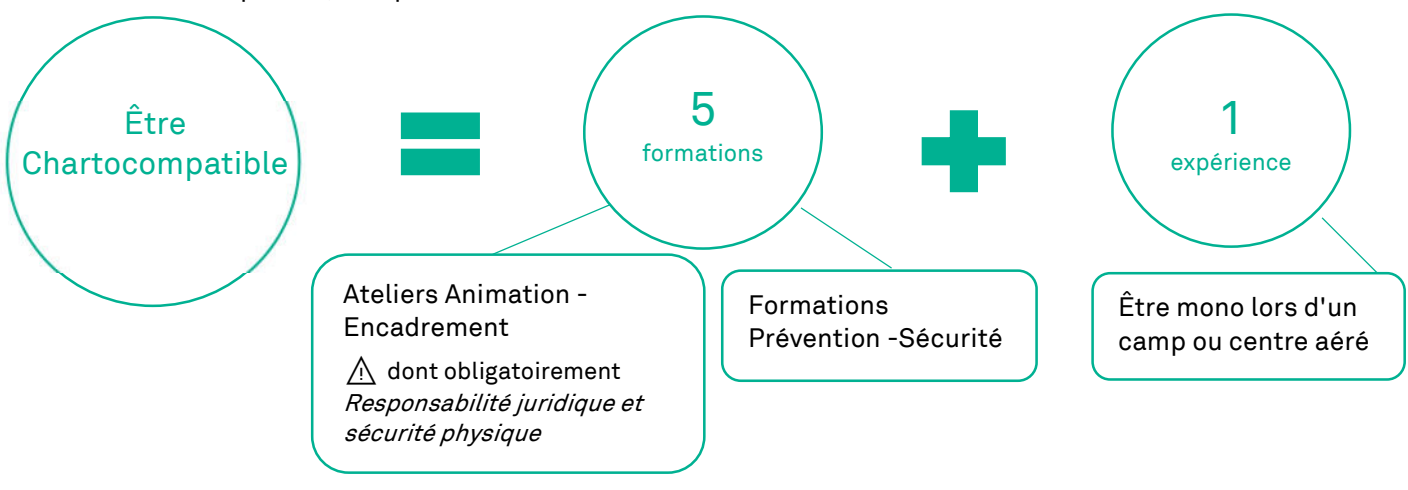
Equivalences au parcours Chartocompatible

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus figurent dans les Règles de base et sont disponibles sur www.chartedequalite.ch. Si vous êtes concerné-es, nous vous recommandons de demander une attestation de chartocompatibilité.

Parcours chartocompatible

Le parcours complet correspond à **5 formations ET une expérience de monitorat** en séjour de vacances.

Tous les ateliers **Animation et encadrement** et les formations **Prévention et sécurité** font partie du parcours pour devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.



INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation et ici →

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch



ANIMATION ET ENCADREMENT

Cemea (Centre d'Entraînement Aux Méthodes d'Éducation Active)

Formation « Charte de Qualité »

Ces formations réalisées en partenariat avec les Cemea, permettent d'acquérir les connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et devenir **chartocompatible**.

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu aux Cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève, 022 940 17 57 - contact@cemea-romandie.ch

Prix de la formation

Formation offerte aux encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Inscription prioritaire pour les encadrant-es d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Pour les encadrant-es d'organismes non-membres de la Charte de Qualité, les ateliers sont payants. La somme de 30.- par atelier est facturée.

Horaires

Les ateliers individuels ont lieu en soirée du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30, sauf autres horaires indiqués (voir calendrier p.4).

Des ateliers en journée sont proposés début juillet de 9h à 12h et/ou de 13h à 16h avec la possibilité d'en suivre un le matin et/ou un autre l'après-midi.

Conditions d'annulation

Les Cemea se réservent le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscrit-es n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur sont proposées.

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier de la part des inscrit-es, une taxe de 30.- sera facturée.

Liste des ateliers proposés en 2024

Ces ateliers peuvent varier d'une année à l'autre

- Responsabilité juridique et sécurité physique#
- Attitudes éducatives#
- Besoins de l'enfant et de l'adolescent-e#
- Choisir et préparer une activité
- Animer une activité
- Animer un centre aéré
- Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- Gestion des confidences
- Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- Prévention et gestion des conflits#
- Relations avec les parents
- Sanctions et punitions

Ces ateliers aussi sont proposés en ligne. Ils sont destinés aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro.

Formules (regroupant plusieurs ateliers)

- Weekend « 4 Ateliers Charte » : Samedi et dimanche de 9h à 16h30
Une cinquième formation est nécessaire pour compléter son parcours chartocompatible. A choisir parmi les autres ateliers (voir calendrier p4).
Inscription au WE entier uniquement.

Attestations de participation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant-e à la fin des formations.

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Conditions d'annulation

Si vous devez vous désinscrire d'une formation, envoyer un mail à info@chartedequalite.ch maximum 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai l'ensemble des frais seront facturés **sauf sur présentation d'un certificat médical.**

Prévention des abus sexuels

Prévention des abus sexuels

Ces ateliers de 3h ont pour but d'aborder les notions de *contact sain* et d'*abus sexuels* mais aussi d'identifier les situations à risque dans son association, de repérer des pistes de réflexion à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur. A travers des présentations et des jeux de rôles, les participant-es pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, pour savoir comment réagir et à qui s'adresser.

Prix

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte.

Activités Aquatiques

Activités aquatiques

Cette formation donne les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers. La participation au Brevet Base Pool ET au Module Lac est nécessaire pour faire valoir cette formation dans le parcours Charte. Il s'agit d'une formation exigeante, il convient de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis pour intégrer les cours.

Brevet

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte ayant réussi les tests d'entrée. En cas d'absence non justifiée (certificat médical), d'échec au test d'entrée et les non-membres : 220.-

Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitudes chaque participant-e reçoit un identifiant SSS.

Premiers secours

Cette formation permet aux encadrant-es de camps de vacances de connaître les premiers gestes de secours et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineur-es. Elle comporte de nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h sur deux jours, elle inclue :

└ Cours sauveteur

Nécessaire à l'inscription **au permis de conduire**

└ 1^{er} secours en camps de vacances

Spécifique à la fonction de monitorat avec des enfants de 6 à 14 ans.

Avec ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention des Abus Sexuels)

Lieu et horaires

└ En présentiel dans les locaux des Cemea, 11 route des Franchises, à Genève les mercredi 7 février, lundi 25 mars, vendredi 3 mai, mercredi 29 mai de 18h à 21h ; le samedi 8 juin de 9h15 à 12h15.

└ En ligne de 18h à 21h les jeudi 14 mars# et lundi 24 juin#.

Les ateliers à distance sont destinés aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci d'y participer depuis un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro.

Attestation

Une attestation de présence est remise à chaque participant-e à l'issue de la formation.

Avec swimsports

└ Brevet « BASE POOL » : connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine.

Lieu et Horaires Dimanche 28 avril

Cours théorique le matin et en piscine l'après-midi (Bassin des Ranches, Vernier) pour une durée totale de 7h.

Pré-requis

Savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit nager 100m en 3 min maximum.

└ Module « LAC » : pour passer de la piscine à l'eau libre.

Lieu et Horaires Samedi 29 juin, lieu à définir (bord du lac Léman), 8h de cours au total.

Pré-requis

Avoir réussi le Brevet Base Pool et nager 300m en 10 min maximum, dont la 1^{ère} min sur le dos.

Attention : test d'entrée éliminatoire en début de cours.

Avec les Samaritains de Plan-les-Ouates

Lieu et Horaires

Les we du 20-21 avril et 25-26 mai, 9h-17h à Plan-les-Ouates.

Prix

Offert aux encadrant-es des membres de la Charte. En cas d'absence non justifiée (certificat médical) et pour les non-membres 150.-

Attestation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Un certificat du cours sauveteur, valable 6 ans et une attestation de 1ers secours seront délivrés.

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation

FORMATION POUR MONITEUR-ICES DE CAMPS DE VACANCES

Groupement
genevois pour
la qualité dans
les organismes
de vacances

charte
de qualité

PROGRAMME 2024

| Ateliers cemea | | Janv/Février | Mars/Avril | Mai | Juin | Juillet | Sept à Déc |
|--|---|-----------------------|----------------------------|-----------------|--|---|-----------------------|
| Animation - encadrement | De 18h30 - 21h30 sauf autre horaire indiqué | | | | | | |
| | 1. Responsabilité juridique et sécurité physique | Ma 23 janv | Je 21 mars Ma 30 avril# | Mer 15 mai# | Lu 3 juin Lu 10 juin# Je 20 juin# | Lu 1 juil (13h-16h) Me 3 juil (9h-12h) | Ma 8 oct Me 11 déc |
| | 2. Attitudes éducatives | Mer 24 janv | Mer 20 mars | Ma 14 mai# | Mer 5 juin Ma 11 juin# | Lu 1 juil (9h-12h) | Me 9 oct |
| | 3. Besoins de l'enfant et de l'adolescent.e | | Ma 19 mars Mer 24 avril | Je 16 mai# | Ma 4 juin | Ma 2 juil (9h-12h) | Ma 10 déc |
| | 4. Choisir et préparer une activité | | | Je 30 mai | Je 6 juin | | |
| | 5. Animer une activité* * Pour suivre cet atelier, obligation d'avoir déjà suivi l'atelier 4. | | Lu 11 mars | Ma 7 mai | Ve 7 juin | | |
| | 6. Animer un centre aéré | | | Ma 21 mai | | | |
| | 7. Ces enfants qui nous mettent en difficulté | Ve 9 fév | | | | Ma 2 juil (13h-16h) | |
| | 8. Gestion des confidences | Lu 12 fév | | | | | |
| | 9. Gestion de la vie quot. en camps de vacances | | Ve 8 mars Ma 23 avril | | | | |
| | 10. Prévention et gestion de conflits | | | Ma 22 mai | Lu 17 juin# Ve 28 juin | | |
| | 11. Relations avec les parents | | | | | Me 3 juil (13h-16h) | Je 10 oct |
| 12. Sanctions et punitions | | | Lu 6 mai Ma 28 mai | | | | |
| Formule | | | | | | | |
| Weekend « 4 Ateliers Charte » de 9h à 16h30 | | | | | | | |
| Ateliers 3. 2. 1. et 4. | | Sa 10 & di 11 février | Sa 9 & di 10 mars | Sa 4 & di 5 mai | Sa 15 & di 16 juin Sa 29 & di 30 juin | | |

Ateliers en ligne

| Prévention des abus sexuels | | | | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------|---------------------------|-----------------------|---------------|--|-----------|
| Prévention - sécurité | ESPAS | | | | | | |
| | de 18h à 21h | Mer 7 février | Je 14 mars# Lu 25 mars | Ve 3 mai Me 29 mai | Lu 24 juin# | | Mer 2 oct |
| | de 9h15 à 12h15 | | | | Samedi 8 juin | | |
| | Activités aquatiques | | | | | | |
| | swimsports | | | | | | |
| | Brevet Base Pool | | | | | | |
| De 8h à 16h | | Dim 28 avril | | | | | |
| Module Lac | | | | | | | |
| De 8h à 17h | | | | | Sam 29 juin | | |
| 1ers secours | | | | | | | |
| Samaritains Plan-les-Ouates | | | | | | | |
| Brevet 1ers secours | | | | | | | |
| De 9h à 17h | | | Sa 20 & di 21 avril | Sa 25 & di 26 mai | | | |

Ateliers en ligne

INSCRIPTIONS SUR www.chartedequalite.ch/formation et ici →

Charte de qualité
Chemin de l'Épargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

